JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Buhez Plouzane
la vie de Plouzané

Février **2013**

Numéro 103

+ p8

La médiathèque : espace de vie pour tous les âges

PLOUZANE

Actualité

Les projets 2013
p3

Vie de la commune

Le maintien à domicile
p9

sommaire

p3
Actualité

p4 à 6
Dossiers municipaux

p7 à 10
Vie de la commune

p11
Développement durable

p12
Vie économique

p13
Breton

p14
Portrait

p15
Expression libre

p16
Calendrier des fêtes

Février 2013 - Numéro 103

Directeur de la publication :
Bernard Rioual
Rédacteur en chef :
Damien Deschamps
Coordination :
Nolwenn Bras
Création graphique :
Basilic Communication
Impression : Calligraphy Print

Publication imprimée sur du papier PEFC, selon les normes imprim'Vert.

Édito Pennad-stur

Un des atouts de notre commune est évidemment le Technopôle qui s'étend en bord de rade, entre Sainte-Anne, le Dellec et Kerezoun. Des chercheurs reconnus y accompagnent de jeunes étudiants, de petites entreprises s'y créent aux côtés des plus grandes unités de recherche, la passion y côtoie l'excellence... Ce dynamisme crée un contexte favorable pour soutenir le développement économique de Plouzané.

C'est l'occasion de saluer l'ensemble des acteurs économiques. À Plouzané, artisans, commerçants, agriculteurs et professionnels de la santé sont nombreux et leur diversité est non seulement une grande richesse mais aussi une particularité attractive de notre commune. Notre ville a besoin de ce dynamisme pour que chacune et chacun puissent y trouver des services de qualité et des réponses adaptées.

À Castel-Nevez, BMO et la Ville de Plouzané se sont engagées dans une démarche visant à conforter la zone artisanale de Mescouezel : les travaux de voirie, de piste cyclable et de rénovation sont en cours ; ils permettront de requalifier ce secteur et de donner ainsi aux artisans et aux entreprises une qualité d'accueil conforme aux attentes.

Plouzané doit préparer la vie de demain et c'est en ce sens que 2013 verra continuer la politique engagée depuis 2008 visant à accompagner positivement le développement de la commune.

Je voudrais vous réaffirmer que ce sont les valeurs de solidarité, de partage et de respect qui animent et guident au quotidien l'action de la municipalité pour préparer l'avenir. Nous nous devons de faire preuve d'ambition pour le territoire et pour les générations futures car rien ne peut se réaliser sans enthousiasme.

Ces vœux d'enthousiasme, je les adresse à vous toutes et à vous tous pour que nous continuions, ensemble, à créer, construire, et animer, c'est à dire... à faire vivre Plouzané.

Bonne et heureuse année 2013 !

Votre Maire

Bernard Rioual

Représentation de la future tribune

2013 : toujours du changement

2013 sera l'année de deux grandes réalisations : la réhabilitation du centre de Kerallan et la construction d'une tribune pour le public du stade de Keramaze.

Chantier de Kerallan

Deux chantiers marqueront l'année en cours. Le premier est la réhabilitation du centre de Kerallan. Il vise à doter la commune d'un espace-jeunes et d'une structure adaptée à l'école municipale de musique. Le second permettra aux amateurs de rugby d'assister aux matches dans de bonnes conditions grâce à la construction d'une tribune au stade de Keramaze.

Le centre de Kerallan

Le chantier de restructuration de l'espace de Kerallan est maintenant bien avancé et, en ce début d'année, ce sont les travaux intérieurs qui vont prendre la suite du gros œuvre et du remplacement des portes et fenêtres.

La mise en place des cloisons, du système de ventilation et des câblages électriques, nécessite une très grande vigilance pour répondre aux exigences acoustiques inhérentes à ce type de bâtiment.

Une grande attention est également portée à l'isolation thermique qui se doit d'être conforme à la réglementation thermique 2012 (RT 2012), récemment applicable, et qui apportera un grand confort aux utilisateurs, tout en réduisant substantiellement les coûts de chauffage.

À cette fin, c'est la solution d'un réseau de chaleur alimenté par la chaufferie du foyer laïque, tout proche, qui a été retenue. Les chaudières de ce dernier sont d'ailleurs actuellement en cours de remplacement.

Le choix de revêtements de sol confortables et de peintures intérieures à dominante claire, viendront parachever ces travaux.

Au final, ce bâtiment de 750 m² abritera 8 salles de cours, un studio d'enregistrement, une salle de répétition et un espace-jeunes. Le montant estimé pour ces travaux s'élève à 900 000€ TTC.

Une tribune de 300 places

Au complexe sportif de Keramaze, la future tribune couverte sera implantée sur la partie sud du terrain d'honneur. Sa structure principale sera en Danpalon®, matériau reconnu à la fois pour ses caractéristiques techniques et esthétiques.

Les études de sols et le relevé topographique ont été réalisés en 2012. Le chantier proprement dit débutera quant à lui en février.

Après une opération de terrassement, les fondations seront coulées pour permettre la construction d'un sous-bassement sur lequel sera fixée la structure métallique qui arrivera en éléments préfabriqués.

Les bardages latéraux et la couverture seront ensuite installés avant le platelage en bois et les sièges. Parmi les 300 places, 8 seront desservies par une rampe d'accès et adaptées aux personnes handicapées.

Le budget prévu pour cette opération est de 300 000€ TTC.

Des subventions ont été demandées pour ces deux opérations.

Perspective de Kerallan

École municipale de musique : un nouveau projet pour un nouveau bâtiment.
L'installation de l'école municipale de musique dans ses nouveaux locaux s'accompagnera par la mise en œuvre d'un nouveau projet d'établissement. Celui-ci est en cours d'élaboration par un groupe de pilotage composé d'élus, d'agents municipaux ainsi que de représentants de l'école de musique et du milieu associatif.

En passant par nos jardins...

La construction neuve est généralement synonyme de transformation de sols (artificialisation) qui perdent alors – souvent de manière irréversible – certaines de leurs qualités naturelles. Le développement urbain est-il donc voué à diminuer les zones agricoles ou naturelles ? Pas certain...

Le développement des villes peut s'opérer dans des zones déjà construites, de manière à diminuer la conquête urbaine sur les terres agricoles ou naturelles. Une nouvelle approche de l'urbanisme, dénommée BIMBY (voir ci-contre), propose d'intervenir dans les espaces déjà urbanisés afin de concilier projets personnels de construction et préservation des sols naturels.
Elle permettrait de bâtir plus de logements sans aggraver l'étalement urbain.

BIMBY, un projet de recherche

En France, BIMBY est un projet de recherche sur la « ville durable », sélectionné en 2009 au niveau national. Il a réuni pendant trois ans une dizaine d'acteurs publics compétents en architecture, urbanisme et environnement (communautés de communes, organismes de conseil et bureaux d'études).
Leur tâche était de concevoir pour le court terme une filière de production de logements qui permette d'intervenir dans les zones pavillonnaires existantes. Celles-ci représentent de loin le modèle d'organisation urbaine prédominant en France.

Encourager la division parcellaire

Les concepteurs du projet sont partis d'un triple constat.
Premièrement, développer l'habitat collectif pour densifier la ville ne répond pas aujourd'hui aux attentes d'une majorité de la population.
Deuxièmement, la filière de la maison individuelle est celle qui, chaque année, produit le plus de logements.

BIMBY. De l'anglais *Build in My Back Yard* : Construire dans mon jardin.
Ce sigle a été créé par analogie et en réaction au terme NIMBY forgé par les urbanistes anglo-saxons.
De l'anglais *Not in My Back Yard*, qui signifie « pas dans mon jardin », NIMBY désigne l'attitude des groupes locaux d'habitants opposés à tout projet d'aménagement ou d'équipement public dans leur quartier en raison des nuisances possibles ou supposées qu'il y générerait, et ce même s'ils admettent la nécessité ou la légitimité de l'aménagement prévu.

Troisièmement, mobiliser le foncier des zones pavillonnaires peut concilier les intérêts des deux parties en présence : d'une part, la collectivité dans son rôle d'animateur de l'offre diversifiée de logements individuels, et d'autre part, les habitants, qui souhaitent consacrer une partie de leur patrimoine foncier au financement d'un projet personnel (offres de logements à moindre coût destinés aux jeunes ménages ou aux enfants, allègement des charges d'entretien d'une résidence devenue trop grande, maintien à domicile de personnes âgées, etc).
La formule proposée consisterait à favoriser la division parcellaire dans le but de densifier les quartiers pavillonnaires existants : en clair, diviser la parcelle sur laquelle existe déjà une maison pour en construire une autre (voir fig. 1).

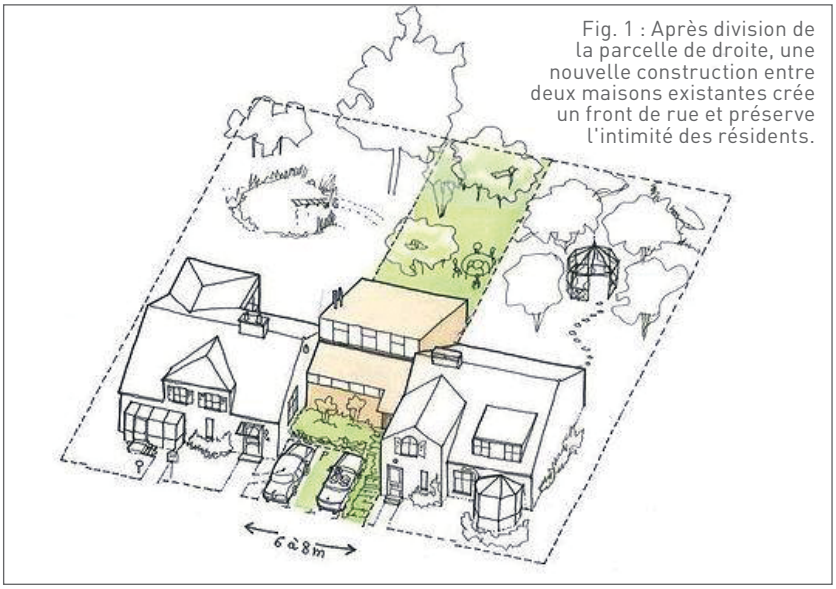

Fig. 1 : Après division de la parcelle de droite, une nouvelle construction entre deux maisons existantes crée un front de rue et préserve l'intimité des résidents.

Selon les estimations, 20 % des résidences actuelles pourraient faire l'objet d'une telle division, ce qui, à l'échelle nationale, représenterait un potentiel de production de plusieurs dizaines de milliers de logements.

À la jonction des intérêts collectifs et particuliers

La mise en œuvre d'une telle filière implique que la collectivité sache encourager, canaliser et accompagner les initiatives individuelles, ce qui suppose l'adoption de règles d'urbanisme adéquates et l'existence d'une capacité de conseil des particuliers en matière d'architecture et d'urbanisme dense. Il importe également que les circonstances permettant aux intérêts collectifs et individuels de se rejoindre soient bien identifiées et exploitées (voir fig.2).

La démarche BIMBY vise à mettre en synergie les projets de la collectivité et des particuliers, elle ouvre donc des perspectives intéressantes sur la voie d'un urbanisme participatif bien adapté aux tissus urbains de type pavillonnaire.

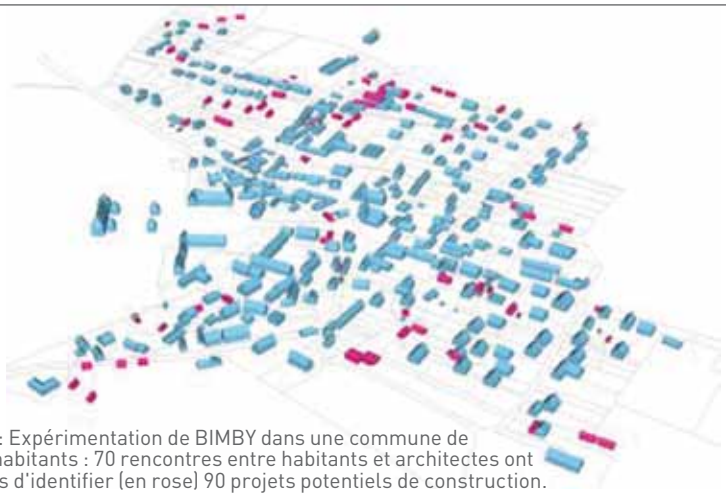

Fig. 2 : Expérimentation de BIMBY dans une commune de 1000 habitants : 70 rencontres entre habitants et architectes ont permis d'identifier (en rose) 90 projets potentiels de construction.

Pour en savoir plus :
http://bimby.fr

Centre-ville et nouvel hôtel de ville Où en sommes-nous ?

Lors de sa séance du 25 juin dernier, le Conseil municipal a approuvé le principe d'un concours de maîtrise d'oeuvre, organisé conjointement par la commune et Brest métropole océane, en vue de concevoir et réaliser un nouvel hôtel de ville à proximité du bâtiment existant.

Celui-ci sera détruit après le déménagement des services municipaux. L'aménagement des espaces extérieurs attenants étant également prévu, l'opération prendra la dimension d'un remodelage important du centre administratif de la ville.

L'appel à candidature lancé à la suite du Conseil municipal a reçu plus de soixante réponses. La première phase de la procédure de concours a consisté à sélectionner les trois cabinets d'architectes autorisés à concourir. C'est la tâche à laquelle s'est attelé le jury réuni pour la circonstance sous la présidence du maire au mois de décembre dernier.

Il revient désormais aux trois candidats d'élaborer une offre sur la base du cahier des charges qui avait été rédigé en phase préalable de programmation durant le premier semestre 2012.

En application du code des marchés publics, le jury se réunira à nouveau dans le courant du mois de mai prochain afin de désigner le lauréat du concours. Celui-ci sera alors invité à préciser les détails de son projet, éventuellement à l'ajuster en fonction des avis recueillis, notamment auprès des habitants de Plouzané, auxquels il sera présenté.

Contributions et allègements pour mieux vivre ensemble

Les recettes de fonctionnement d'une commune proviennent principalement de trois sources : les dotations versées par l'État, les contributions des usagers aux services proposés (cantine...) et les montants issus des mesures fiscales en place. Celles-ci découlent de réglementations nationales s'appliquant sur l'ensemble du territoire français. Cependant, la législation permet à chaque commune de procéder à des adaptations. Tour d'horizon des particularités plouzanéennes.

Les recettes fiscales les plus connues sont celles communément désignées « impôts ménages » ou « impôts locaux » : Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti et Taxe sur le foncier non bâti.

Habitation

À chaque habitation est associée une valeur monétaire, nommée « valeur locative », déterminée par l'administration fiscale en fonction notamment de la localisation du logement et de son confort.

La taxe d'habitation payée par un ménage est le produit de cette valeur locative par le taux d'imposition communal après que la valeur locative a été diminuée selon les dispositions en vigueur sur la commune.

L'ensemble de ces dispositions est appelé « politique d'abattements »*. Celle de Plouzané accorde systématiquement un abattement de 15% à tous les foyers. Par ailleurs, chaque enfant d'une famille ouvre droit à un abattement : 10% pour le premier et le deuxième enfant, 15% pour chaque enfant suivant. Pour les personnes de condition modeste et selon certains critères précis concernant les ressources du ménage et l'habitation elle-même, un abattement complémentaire de 5% est appliqué.

Enfin, sous certaines conditions, les ménages incluant une personne handicapée bénéficient d'un abattement supplémentaire de 10%**.

Si Plouzané a un taux de taxe d'habitation (24,07%) supérieur à certains autres observés dans les communes de Bmo, les valeurs locatives de ses maisons sont, pour des raisons historiques, jusqu'à 25% moins élevées. La taxe d'habitation peut faire l'objet d'autres allégements ou exonérations issus de mesures nationales.

Foncier

La taxe foncière sur le bâti est calculée en multipliant le taux d'imposition communal (25,87%) par la moitié de la valeur locative de la maison.

À Plouzané, toute construction neuve est exonérée de taxe foncière sur le bâti pendant 2 ans. Il en est de même pour les bâtiments professionnels lorsqu'il s'agit d'une création d'entreprise ou d'une reprise d'entreprise en difficulté.

Deux cas d'exonération existent pour la taxe sur le foncier non bâti : ils concernent les terrains exploités par des jeunes agriculteurs (exonération de 5 ans) et les terrains cultivés dans le cadre d'une agriculture biologique.

Publicité

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) a été instaurée en 2009 par réglementation nationale.

Elle s'applique à tout dispositif visible depuis une voie ouverte à la circulation publique, qu'il s'agisse d'enseignes, de pré-enseignes ou de tout autre dispositif publicitaire.

Le montant de la taxe est fonction de la nature et de la surface du support publicitaire. Le montant est triplé si le dispositif est numérique.

À titre d'exemple, le propriétaire d'une enseigne de 8m² est redevable d'un montant de 17,50 €/m² au titre de la TLPE. Outre les supports exonérés par mesure nationale, les enseignes de moins de 7m² sont exonérées à Plouzané.

Les pré-enseignes sont assujetties à la TLPE quelle que soit leur surface

Pour en savoir plus :
www.ville-plouzane.fr/index.php/fr/la-mairie/la-tlpe
Contact :
finances@ville-plouzane.fr

** : les abattements s'appliquent sur la Valeur locative moyenne (VLm) de la commune (3 084 € pour Plouzané en 2012).*

*** : pour bénéficier de cet abattement, les personnes concernées doivent en faire la demande avant le 1er janvier. L'imprimé peut être retiré auprès du Centre des Impôts, téléchargé sur le site impots.gouv.fr ou retiré auprès du CCAS de Plouzané.*

De belles étincelles au cœur de la nuit !

Au crépuscule de 2012, le marché de Noël, suivi du spectacle féérique sur la place Anjela-Duval, auront été l'occasion d'un bel élan de générosité et de convivialité dans la ville de Plouzané. Tous les ingrédients étaient présents pour que la fête soit une réussite !

Une douzaine d'associations s'était mobilisée pour l'organisation du marché de Noël. Chacune d'elles a apporté sa touche de couleur en créant et proposant ses produits.
Les ouvrages de fabrication artisanale ou issus du commerce équitable étaient à l'honneur. Le milieu associatif peut être fier de son savoir-faire, y compris pour la restauration proposée, savoureuse et variée : un régal pour tout le monde !
Le maquillage des enfants a rencontré un beau succès, tout comme les sculptures de ballons ou les jeux ! Avec ses airs d'accordéon entraînants, la prestation du groupe "Locmabouezes" a ajouté un bel accompagnement musical à ce marché pas comme les autres.
Mais tout cela n'était rien sans la présence essentielle de celui qui informe les enfants que Noël est vraiment là : le Père Noël.
À le croire, les enfants ont été très sages car sa hotte était remplie de bonbons...
À la nuit tombée, le temps des étincelles est arrivé. La place Anjela-Duval animée telle un tourbillon dans la nuit, l'histoire de Noël a coloré le ciel de ses étoiles multicolores. Les enfants ont été captivés par l'aventure de Boule, l'ourson oublié sur son étagère par le Père Noël. C'était magique !

Les Locmabouezes

Communication Plouzané connectée

À une époque où les échanges et les relations s'étendent bien au-delà du secteur local, le développement des communications numériques permet de maintenir des contacts en tout point du globe. Ainsi, un équipement de visio-conférence établit une communication audiovisuelle entre des interlocuteurs distants. Cette possibilité est désormais offerte à tous à Plouzané.

Une salle de visio-conférence est équipée d'une caméra et d'écrans de télévision conçus pour être connectés à d'autres salles pourvues d'installations compatibles.

Le système est très simple d'utilisation : il suffit de connaître l'adresse IP du site distant. La connexion s'établit ensuite avec une télécommande. La communication ainsi mise en place permet ensuite aux personnes installées dans les salles de réunion, non seulement de se voir et de s'entendre, mais aussi de partager des documents.
Brest métropole océane a prévu de doter la Communauté urbaine de 14 salles de visio-conférence, dont une par ville périphérique.
À Plouzané, la salle équipée se situe au Centre culturel, à coté du médiapole.
Le service est aujourd'hui accessible gratuitement aux institutions, associations, entreprises et particuliers. Pour l'utiliser, il vous suffit de réserver la salle auprès de la mairie.

Contact Mairie :
02 98 31 95 30 ou
mairie@ville-plouzane.fr

Les salles de visio-conférence en Bretagne :
www.e-megalisbretagne.org/index.php?id=561

Dans le monde :
www.video-conferencing.com/rooms/index.html

Captivés par l'art de Jean Claverie

Culture — De l'aquarelle au Blues

Musiciens, peintres, écrivains, dessinateurs... La médiathèque accueille régulièrement les artistes qui créent les ouvrages qu'elle propose au public plouzanéen. Autant d'occasions de découvrir la présentation d'une œuvre ou l'histoire d'une discipline. Des ateliers sont aussi organisés pour initier aux techniques artistiques.

L'année 2012 s'est achevée dans l'univers délicat et onirique d'Anna Ziliz. Illustratrice de livres pour enfants et créatrice d'objets, elle a présenté une exposition complète caractérisée par des tons dominés par les violets et les roses, une finesse du trait, et une remarquable maîtrise technique.
Petits et grands ont pu, sous ses conseils, exprimer leurs talents au cours de deux ateliers créatifs : réalisation de petites maisons en papier pour les plus jeunes et initiation à l'aquarelle pour les adultes.

Et 2013...

Cette année a débuté en musique avec Little Lou. Cet album de Jean Claverie invite à entrer dans l'Amérique des années 20 et à vibrer aux rythmes du blues. Little Lou a fait revivre ce style musical non seulement à travers un concert tout public, mais aussi grâce à une exposition, un concert pédagogique à destination des élèves, et deux ateliers de dessins pour enfants de 3 à 11 ans. Petits et grands ont ainsi pu (re)découvrir le blues dans tous ses états. Un beau projet porté par le service Culture-Animation, la médiathèque et l'école municipale de musique en partenariat avec les associations Hot Club Jazz Iroise et Euterpe.

Prochainement :
Du 12 février au 02 mars : « Drôles d'oiseaux », exposition de photos d'oiseaux avec, le 16 février, un tour de chants par de drôles de volatiles de l'École municipale de musique et des oiseaux en chair et en plumes présentés par le Cercle Ornithologique de Plouzané.

Jeunesse — Enfants et ados : Tempête de contes !

Chaque automne, le Centre culturel François-Mitterrand accueille le Festival Grande Marée. L'art du conte accessible à tous. Parmi les séances proposées, une journée est dédiée aux scolaires. Particularité de l'édition 2012 : la venue des collégiens.

Fin novembre 2012, des dizaines d'oreilles attentives et envoutées par les « contes et avatars de la création » : les élèves de CP, CE1 et CE2 ont immédiatement embarqué pour un étrange voyage entre récits initiatiques, histoires à dormir debout, contes merveilleux et légendes... tous relatés par le conteur Sylvain Cesbron de Lisle.
L'après-midi, au tour des collégiens de se laisser emporter par la machine à voyager dans le temps des « contes à rebours » d'Elizabeth Troestler. À travers le destin de ces personnages de 2747 à 3747 ans et dans une ambiance futuriste entre « électro » et « dub », la conteuse a abordé des thèmes aussi variés que les relations inter-générationnelles, la consommation et la réalisation de ses rêves.
Entre récit d'anticipation et fable utopiste, les héros se sont avérés aussi révoltés qu'attachants : Petit Pierre qui visite sa grand-mère dans un centre de pré-recyclage, Michael qui veut faire pousser des fleurs alors qu'elles ont disparu de la planète, Sonia qui trouve sa voie au sein d'une société vouée à la consommation... Attention ! Tout retour dans le présent ne relèverait que de la responsabilité des collégiens !

Prochain rendez-vous
Au mois de mars, le festival Petite Marée proposera des spectacles de contes spécialement adaptés au très jeune public (de 6 mois à 4 ans). Grande marée et Petite Marée sont organisées par l'ADAO (Association pour le développement des arts de l'oralité) dont la Ville de Plouzané est partenaire.

Santé

Mieux accompagner le maintien à domicile

Depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plouzané assure une mission de Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de niveau 1. Il s'agit, en coordination avec l'ensemble des partenaires locaux ou départementaux, d'accompagner les personnes de plus de 60 ans et/ou leur entourage, de faciliter les démarches et d'orienter vers les services compétents. Le CCAS offre dorénavant un service de niveau 2.

Depuis le 1er septembre, le CCAS apporte une réponse de niveau 2 en partenariat avec le CLIC de Brest et le Réseau Gérontologique Brestois (RGB). Ce niveau supérieur permet désormais d'organiser des évaluations à domicile et la mise en place de plans d'accompagnement et de suivi personnalisé.
Celles-ci pourront s'effectuer notamment grâce à une équipe d'évaluation médico-sociale. Le RGB pourra aussi être sollicité. Composé de gériatres, cette structure intervient après accord du médecin traitant et du patient pour réaliser une évaluation globale standardisée (EGS).
À l'origine de toute démarche, l'accueil des personnes âgées et de leur famille reste assuré par le CCAS de Plouzané, qui identifie le degré de réponse à apporter.
Les professionnels de santé, parfois confrontés aux difficultés liées à la perte d'autonomie et au maintien à domicile de leurs patients, peuvent aussi se rapprocher du CCAS dans le cadre de sa mission CLIC.
Le 11 octobre dernier, les partenaires en charge des personnes âgées y compris les professionnels de santé de la commune ont été invités à une réunion publique afin de mieux faire connaître ce nouveau dispositif et la réponse qu'il représente.

Contact :
CCAS de Plouzané
02 98 31 95 42

Organisation

Séniors : vers la douceur de l'Ile de Ré

En 2009, le CCAS a mis en place, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), le programme « Séniors en vacances » pour les personnes de 60 ans et plus*, retraitées ou sans activité professionnelle. Rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social restent les objectifs principaux de cette organisation.

Après des séjours dans le Finistère et le Morbihan, la destination 2013 sera le centre de Saint-Clément-des-baleines, sur l'île de Ré. Situé dans un parc à 50 m de la plage, il abrite plusieurs maisonnettes pour 2 personnes (2 pièces avec sanitaires pour chaque chambre).
Cinquante personnes seront accueillies du 14 au 21 septembre 2013 en pension complète avec programmation d'activités et d'excursions.
Le coût du séjour est de 378 € par personne. L'ANCV attribue, une fois par année civile, une aide financière de 50% du montant du séjour aux personnes dont le montant de « l'impôt sur le revenu net avant correction » est inférieur ou égal à 61 €. Pour celles-ci, le prix du séjour s'élèvera donc à 189 €.
Il convient d'ajouter le coût du transport en car (Plouzané / Ile de Ré), les assurances, la taxe de séjour et les dépenses personnelles.
Les inscriptions se font auprès du CCAS. Dans l'éventualité d'une demande supérieure au nombre de places, la priorité sera donnée aux Plouzanéens n'ayant jamais bénéficié de ce dispositif.

Détente, séjour 2012

Contact :
CCAS de Plouzané
02 98 31 95 42

(*) : 55 ans pour les personnes en situation de handicap. Il n'y a pas de condition d'âge pour les conjoints.

Blackminton pour la fête de la jeunesse

Sports

Speed badminton
Des raquettes et beaucoup d'énergie

Le Speed badminton – aussi désigné Speedminton – est un sport créé très récemment. Ce jeu de raquettes, rapide et énergique, compte désormais une Fédération nationale. Une section de l'Amicale Laïque propose de pratiquer ce sport.

Le Speed badminton est une variante du badminton qui se joue sans filet sur un terrain composé de 2 carrés de 5.5 m de côté et distants de 12.8 m. Le volant est conçu spécialement pour que ce sport puisse se pratiquer aussi en extérieur. Un match se déroule en 3 sets gagnants, le set se jouant en 16 points avec deux points d'écarts.
À Plouzané, la section Speed badminton de l'ALP a été créée en 2008 autour de 12 personnes et compte 16 adhérents, dont 10 jeunes. Cet effectif restreint n'empêche pas le club de faire preuve de dynamisme : le premier tournoi national de la Fédération s'est déroulé en 2009 au gymnase du Bourg avec la participation de clubs venant, entre autres, de Paris, Limoges, Bergerac, Rennes... La section s'implique aussi dans plusieurs manifestations nationales ou municipales telles que le Téléthon, la fête de la jeunesse à Plouzané, la « tête et les jambes du Dellec » durant l'été, ou le Festival Ados organisé sur la place de l'hôtel de ville. C'est souvent l'occasion de proposer une soirée Blackminton, version nocturne du Speed badminton, qui se joue avec équipements fluorescents (peinture, Night Speeders...) et sur un terrain éclairé par des Pod's (Pieds de Lumière Noire). Les entrainements se déroulent à Kroas-Saliou le samedi matin de 09h00 à 11h00 pour les adultes et de 11h00 à 12h00 pour les jeunes, ainsi qu'à Kerallan le mercredi de 20h30 à 22h00 pour les adultes. Ces salles municipales permettent d'évoluer dans d'excellentes conditions.

Amicale Laïque de Plouzané
Contact : Sylvain Roudaut
02 98 49 74 34

Tennis Club de Plouzané
27 ans. Toujours en pleine Forme !

Bien que plutôt discret sur le territoire, le Tennis Club de Plouzané n'en manque pas moins de dynamisme et de longévité. Son secret ? La pratique du sport dans la convivialité.

Le club a été créé en 1985. Il compte aujourd'hui une centaine d'adhérents après en avoir connu parfois jusqu'à 250. La pratique du tennis se déroule au gymnase municipal du Bourg et s'articule autour de trois activités :

- Le mode « **Loisirs** », pour celles et ceux qui veulent pratiquer le tennis pour le plaisir.
- **L'enseignement**, avec 13h30 de cours par semaine, dispensé par Renaud Laquemanne, professeur diplômé, élément essentiel dans la vie du club.
- La préparation aux **compétitions** « adultes » et « jeunes » dans les championnats organisés par la Fédération Française de Tennis.

Le club est toujours attentif à adapter son offre d'activités aux besoins des Plouzanéens. Tout au long des saisons, il s'attache aussi à développer la pratique du tennis, en s'appuyant notamment sur les initiatives de la Fédération. Le moniteur intervient également dans les écoles pour y faire la promotion du tennis.

Contacts :
Yvon Tanguy, président
02 98 49 00 08
Dominique Lebarbe, secrétaire
06 74 98 86 42

Agenda 21 : place à l'action !

Engagée en 2008, la rédaction de l'Agenda 21 de Plouzané arrive à son terme. Elle aura nécessité formations, diagnostic, concertation et imagination. Elle est le fruit d'une réflexion globale et d'un travail collectif qui a impliqué l'ensemble des acteurs de la commune.

Un Agenda 21 est une feuille de route établie par et pour une collectivité locale pour que celle-ci intègre de manière pérenne dans son fonctionnement, tous les enjeux du développement durable : environnement, économie et social. Celui de Plouzané s'appuie sur des actions concrètes qui orienteront les actions municipales dans les années à venir.

La rédaction de l'Agenda 21 de Plouzané arrive à son terme après un travail collectif des élus (majorité et opposition) et services municipaux, acteurs économiques, responsables associatifs, citoyens... Il voit aujourd'hui le jour au travers d'un programme d'actions à mettre en œuvre à l'échelle de la commune.

Des fiches-actions concrètes

Il se présente sous la forme d'une quarantaine de fiches-actions s'inscrivant dans cinq orientations générales : **une commune et une population accueillante** et solidaire, **une économie** dynamique, sociale, locale et respectueuse de l'environnement, **un territoire** accessible et économe, **un développement culturel** riche, attractif et interactif et **des comportements** responsables et citoyens.

Concrètement, l'élaboration de ce programme d'actions a commencé au sortir du forum citoyen où près de 70 participants ont fourni plus de 100 propositions. Un premier travail de sélection-organisation a été réalisé pour aboutir à une première version. Les élus ont complété ce travail avant de solliciter les services municipaux pour évaluer - quand cela était possible - les efforts financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre des actions.

Enfin, le Bureau municipal - le Maire et l'ensemble des adjoints - a finalisé le travail avant qu'il ne soit présenté au groupe de pilotage, à la commission extra-municipale agricole et à la population.

Un agenda 21 structuré en 3 parties

L'Agenda 21 s'articule autour de trois parties principales :

- Les actions maitrisées par les acteurs de Plouzané (22 premières actions).
- Celles internes aux services de la Mairie.
- Celles concernant des instances d'échelon supérieur comme Brest métropole océane ou le Conseil général du Finistère. Elles ont cependant été conservées comme « proposition à relayer » car elles émanaient généralement du forum citoyen.

Saison culturelle pour tous

Navette Bibus au Dellec

Les actions impliquent les habitants, les associations, les commerçants, les agriculteurs, les jeunes et les moins jeunes, les élus, les services municipaux...

Celles internes à la Mairie ont été mises en place plus rapidement. Ainsi, depuis début 2012, les services municipaux se sont donnés des objectifs comme ceux de réduire la consommation de papier, de mettre en place des navettes pour desservir « Le Dellec en juillet » ou d'étudier l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude à la cantine centrale.

En fonction des évolutions du contexte local, il conviendra probablement de réévaluer ces actions, de changer les priorités, voire de les remettre en cause ou d'en ajouter d'autres. Un groupe de pilotage sera mis en place pour assurer le suivi des actions. Un Agenda 21 est un outil participatif ayant vocation à vivre indéfiniment.

L'Agenda 21 est accessible sur le site dédié :
agenda21.ville-plouzane.fr

Le CETMEF : étudier, prévenir, préserver

À sa création, le Technopôle accueillait une des antennes les plus importantes du Service Technique des Phares et Balises. La fusion de celui-ci avec d'autres services publics a donné lieu à la création d'un organisme d'État aux compétences bien plus larges : le Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales (CETMEF). Ce changement a alors apporté d'autres missions à l'agence du Ponant.

Le CETMEF œuvre pour le développement durable et la prévention des risques, au bénéfice de l'État, des collectivités territoriales, du milieu maritime et fluvial, des ports et des grands opérateurs de transport.

Recherche & développement

Le CETMEF administre et anime un centre de calcul et partage trois laboratoires de recherche. L'un d'eux travaille en partenariat avec l'Institut Universitaire Européen de la Mer de l'Université de Bretagne Occidentale, sur les aspects côtiers et environnementaux. Les travaux issus de l'observation des courants, de l'étude des mouvements de la mer, ou du génie côtier et environnemental constituent un appui dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL). Ils contribuent aussi au développement de logiciels tels que Osiris, qui aident à l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et à la gestion des crises liées aux risques naturels ou technologiques.

Ingénierie & méthodologie

Le CETMEF se mobilise aussi autour de problématiques liées à l'aménagement durable, aux énergies marines renouvelables et à l'innovation portuaire et navale. Il rend des rapports d'expertise ou des avis techniques comme ceux qu'il peut produire sur la qualité environnementale d'un ouvrage pour des projets d'aménagements portuaires.
Le centre travaille en amont aux côtés de la communauté maritime et fluviale pour la rédaction de notices ou de retours d'expériences.
Ainsi, lors de la catastrophe Xynthia, il a participé à l'évaluation de l'impact de la tempête sur les ouvrages en pilotant le recensement des zones submergées et des brèches constatées sur les structures.

Sécurité & intelligence

Par sa contribution au développement des systèmes d'information, le CETMEF participe activement au renforcement de la sécurité et de l'intelligence dans les navigations maritime, fluviale et routière.
Le développement de l'AIS (Automatic Identifcation System) permet l'échange automatisé de données. Ce système permet par exemple l'analyse du trafic maritime dans le parc marin d'Iroise et l'étude des risques liés.

À Plouzané...

L'agence de Plouzané concentre plusieurs spécificités : elle abrite le département « Environnement et Aménagement ». Ce dernier veille à la préservation de l'environnement dans les secteurs où se développent les activités économiques. C'est aussi sur le site de la Pointe du diable que sont effectuées les analyses de mesure de houle. Celles-ci sont menées pour étudier les risques littoraux et évaluer l'impact du changement climatique.

Un houlographe

Continuité des « Phares et Balises », un service d'ingénierie s'emploie à élaborer des plans de maintenance. Des recherches innovantes sont également menées sur les feux de signalisation maritime comme celles permettant des économies d'énergie sur les feux de longue portée.
La proximité d'autres organismes comme le Pôle Mer, l'IUEM, l'IFREMER ou Télécom Bretagne est un véritable atout pour mener à bien des travaux liés à la cartographie, la simulation ou les systèmes d'informations.

Nos sincères remerciements à Mesdames Yolaine Waleau et Anne Souquière du CETMEF.

Reiñ ar brezhoneg da dañva d'ar vugaligoù

A-du eo an holl hiziv da lavaret eo d'an oadoù tenerañ eus ar vuhez eo an aesañ da zeskiñ yezhoù. E Plouzane, en diavaez eus ar skol, e vez roet brezhoneg da glevet d'ar vugale vihan hag ivez d'ar babigoù.

E magouri Eric Tabarly e vez kinniget brezhoneg d'ar babigoù ur wech ar sizhun. Dont a ra Lynda Deltombe, implijet gant Sked, da zisplegañ rimadelloù ha kontadennoù, hag ar bloaz-mañ ez aio 6 implijadez eus ar magouri, a vez meret gant Don Bosco, d'en em stummañ war ar brezhoneg. Evit Bénédicte Stephan, ar renerez, eo » mat reiñ da glevet ur yezh all d'ar babigoù. Un doare eo da zigeriñ ar speredoù ». En ehan-diwallerezh, e vez kinniget abadennoù brezhoneg ivez e-pad ur hanter-eurvezh ur wech ar sizhun gant Karine Bardy, ha « mall a vez gant ar vugaligoù dont da selaou ar rimadelloù pe ar c'hanouennoù, pa erruan », emezi. Gwelet a ra ivez eo cheñchet doare spered ar gerent abaoe un nebeud bloavezhioù. Hiziv e vez degemeret kalz gwelloc'h ganto ar fed da reiñ da glevet brezhoneg d'ar poupigoù. Diouzh e du, al lec'h kejañ evit ar gerent hag ar skoazellerezed mamm a zo e soñj kinnig frapadoù e brezhoneg ivez, adalek miz Gwengolo.

El levraoueg – kêr, ur wech ar miz, d'ar sadorn vintin, e teu Jeanine Le Brusq, bet skolaerez e Skol Santez Tereza, da zisplegañ ur gontadenn d'ar vugale. Sikouret e vez gant implijidi al levraoueg da zibab ur levr hag un istor a vo aes da skeudenniñ ha da leurenniñ. Labourat a ra kalz Jeanine da sevel klinkadurioù a-zoare a sacho evezh ar vugale. Ur wech displeget ar gontadenn e vez roet an displegadurioù e galleg. Evel-se, ar gerent, a zo pedet da chom da selaou, a gompren ivez an istor. Kalz a blijadur he devez Jeanine da sevel ar c'hlinkadurioù ha da gaozeal brezhoneg d'ar vugale, met laouen e vefe da gaout un den all evit sikour anezhi bep an amzer.

Le breton et la petite enfance

Plusieurs activités sont proposées sur la commune de façon à permettre aux tout petits de découvrir la langue bretonne. La crèche et la halte-garderie de l'Espace Éric-Tabarly ont ainsi mis en place des séances hebdomadaires de découverte au travers de chansons et de comptines. De son côté, le Relais Parents-Assistantes maternelles (RPAM) étudie lui aussi la possibilité de proposer prochainement des animations en breton.

À la médiathèque, des séances de contes bilingues ont lieu une fois par mois, grâce à l'intervention d'une institutrice retraitée de la commune, Jeanine Le Brusq, qui s'investit pleinement dans cette activité en préparant elle-même les décors pour illustrer les histoires.

Comment prononcer le breton ?

Comme toute langue, la langue bretonne possède ses propres règles de prononciation. Dans la plupart des cas, les lettres se prononcent comme en français, mais il existe quelques différences. Ainsi, le son « c'h » est un son qui n'existe pas en français. Il se prononce comme le « ch » allemand qui s'apparente à un « r ». On le trouve dans « ar c'hloastr » (le cloître). La lettre « e », quant à elle, se prononce comme un « é ». C'est la raison pour laquelle Plouzané ne prend pas d'accent en breton. Le « g » est toujours dur. C'est le cas dans « Kergestog » (ou Kerguestoc). On doit aussi distinguer le son « añ », qui se prononce comme dans le mot français « flan » (comme pour « amañ » qui signifie « ici »), du son « an » où le « n » final doit être prononcé (comme dans «an tan » qui signifie « le feu »).

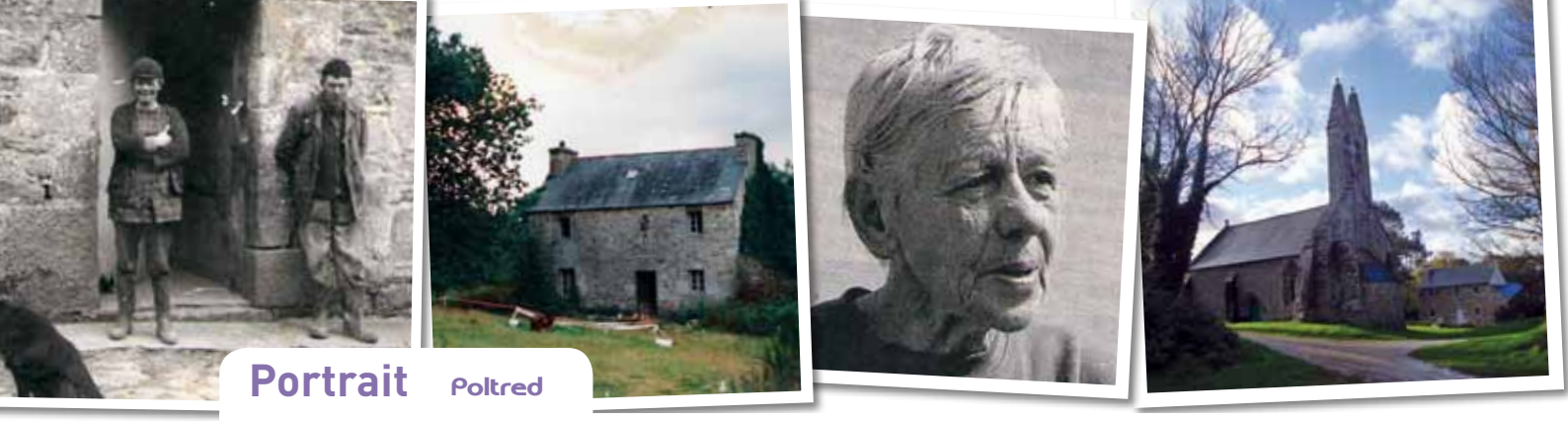

La dame de Bodonou

Jusqu'il y a peu, les promeneurs ou les fidèles qui se rendaient à la chapelle de Bodonou y apercevaient inévitablement une petite dame agréable et spontanée qui venait à leur rencontre : Suzanne. À toujours engager la conversation avec chacun, Suzanne était connue de la plupart des Plouzanéens. Elle a habité la maison jouxtant la chapelle pendant près de 80 ans.

Suzanne Millour

C'est dans un petit coin de verdure situé à Bodonou que Suzanne Millour vit le jour le 1er Janvier 1932.

Elle vécut toute sa vie dans cet endroit paisible. Ses grands-parents paternels avaient acheté la bâtisse dotée d'une fontaine et d'un lavoir pour leur fils François. Celui-ci s'y installa et se maria avec Jeanne Salaun, de Saint-Renan.

De cette union naquirent un fils, Claude, et une fille, Suzanne. Le père décéda en 1932 alors que Suzanne n'avait que 6 mois. C'est dans ce milieu agricole que Jeanne éleva ses enfants, dans des conditions souvent difficiles. Ils étaient aidés dans leur vie quotidienne par la famille et les voisins.

Pendant la seconde guerre mondiale trois femmes et un homme, brestois d'origine, trouvèrent refuge dans la maison familiale. Jeanne et ses enfants occupaient le rez-de-chaussée tandis que les réfugiés vivaient à l'étage. Un obus vint éclater une partie de l'arrière de la maison mais celle-ci ne fut jamais réparée. La chapelle fut occupée par les Allemands et épargnée par les bombardements.

Dans son enfance, Suzanne fréquenta très peu l'école. Intelligente, elle s'est cultivée toute seule en s'adonnant à sa passion : la lecture.

On aurait pu croire que ses quelques neuf vaches et son chien étaient toute sa vie mais elle lisait beaucoup, s'intéressait à tout.

Elle aimait discuter, montrer et expliquer aux visiteurs un peu curieux, Bodonou, la chapelle et la nature. Suzanne restait ainsi ouverte sur le monde même si elle n'a jamais eu la télévision. On la croyait solitaire mais elle recevait tous les jours la visite de voisins, d'amis et de promeneurs. On la croyait isolée mais elle aimait participer en costume aux Médiévales de Saint-Renan. En 1972, elle avait contribué, avec son frère Claude, à la création du comité de loisirs, dans le but de faire revivre la fête du Pardon. Elle n'aurait jamais manqué un seul Pardon.

Suzanne et son frère, tous deux célibataires, vécurent ensemble jusqu'au décès de ce dernier. Leurs terres agricoles étaient louées à la famille en échange d'aliments pour les vaches et les légumes.

Titulaire du permis de conduire, mais manquant de moyens pour entretenir une voiture, Suzanne ne se déplaçait plus qu'en vélo.

Elle allait sur Saint-Renan pour se ravitailler et fleurir les tombes familiales. Apparaissant toujours en tenue de travail, son allure de « garçon manqué » ne passait jamais inaperçue .

Suzanne Millour s'est éteinte le 3 janvier 2009. Elle repose dans la tombe familiale à Saint-Renan.

Elle était une personne en quête de liberté, préférant vivre de peu plutôt qu'être redevable. Bodonou c'était sa terre, sa vie. Elle y a toujours vécu, elle y a été heureuse et, pour rien au monde, elle n'aurait voulu la quitter.

Pendant longtemps encore, les promeneurs de Bodonou et les Plouzanéens auront une pensée pour elle en passant devant la chapelle.

Nos remerciements les plus sincères à Mme Marie Gentil, nièce de Suzanne Millour, pour son témoignage.

En Mémoire

Patrick Thuillier a publié un poème en la mémoire de Suzanne dans la revue littéraire associative « An amzer poésies ».

SUZANNE
Soudainement
plus rien
Loin le chemin des champs
la vieille dame de jadis
sa maison ruinée
sa chapelle si proche
Brusquement
le frémissement du paysage
la trace débordante
le cœur palpitant...

Expression libre Komzoù dieub

Une majorité municipale pour voir loin

Le Budget 2013 vient d'être voté par le Conseil municipal dans sa séance du 11 février. Un budget n'est pas qu'un document comptable qui prévoit des recettes et autorise des dépenses, c'est un acte qui traduit financièrement les choix politiques.

Un budget audacieux et responsable. Lors de l'élaboration d'un budget, il peut être tentant de s'astreindre à des seuls choix d'économies et de restrictions. Il est plus courageux de mettre en place une gestion saine associant développement de la commune, équilibre budgétaire et fiscalité maîtrisée. Voter pour ou se prononcer contre un budget expriment la volonté ou le refus de concrétiser ces choix politiques. Le budget 2013 de Plouzané confirme la démarche engagée depuis le début du mandat pour renforcer le régime indemnitaire des agents communaux. Il favorise la culture pour tous, privilégie les actions de solidarité, encourage un urbanisme responsable, développe les conditions d'accueil dans les écoles et soutient la vie associative, source de lien social. Le budget 2013 prévoit aussi les crédits nécessaires au fonctionnement de l'espace-jeunes en cours de réalisation à Kerallan. Il permet le développement des activités périscolaires et de celles proposées envers la petite enfance par le Relais Parents Assistantes maternelles. Il poursuit la modernisation des services municipaux et prévoit des études pour de futurs travaux d'aménagement dans les bâtiments communaux.

Vers un centre-ville remodelé. Le vote du budget a aussi été une étape supplémentaire dans un projet qui va redéfinir, et pour longtemps, le centre-ville de notre commune. Le conseil municipal admet unanimement la nécessité de construire un nouvel Hôtel de Ville. Une analyse des besoins a mis en évidence un manque de surfaces utiles de plus de 50%, soit 500m². De plus, ce bâtiment de 36 ans ne répond plus aux normes actuelles, que celles-ci concernent la sécurité, la qualité, le confort, ou l'accessibilité. La majorité municipale a souhaité profiter de cette opportunité pour réorganiser et réaménager le secteur environnant et en faire un centre-ville bien identifié, fonctionnel et accueillant. Ce remodelage du secteur de Kroas-Saliou s'opèrera en partenariat avec BMO qui possède les principales compétences pour ce genre d'opérations. Fidèle à sa volonté de développer le dialogue et de favoriser la participation, la majorité municipale a présenté en détails ce projet lors d'une réunion publique en septembre dernier. D'autres auront lieu.

Économie, Solidarité et Environnement. Un autre dispositif a été adopté lors du conseil municipal de février : l'Agenda 21. Il s'agit d'un plan d'actions pour accompagner le développement de Plouzané sur le long terme. Il a été élaboré à l'écoute de la population et des forces vives de la commune. Menées de front, ces actions concrètes doivent guider Plouzané vers 5 objectifs : une ville accueillante et solidaire, une commune accessible à tous et économe en énergie, une économie dynamique, sociale et respectueuse de l'environnement, le développement culturel, et enfin, la promotion des comportements responsables et citoyens. Avec son Agenda 21, Plouzané rejoint la longue liste des villes qui s'engagent dans le développement durable. L'objectif est que les préoccupations économiques, sociales et écologiques pèsent d'égale manière dans les réflexions et les décisions qui construiront le futur de Plouzané.

Les élus du groupe majoritaire « Plouzané, un nouveau cap ! »

Semaine scolaire de quatre jours et demi : le piège?

Vincent Peillon mesurait-il toutes les conséquences de cette mesure quand il a annoncé le retour à la semaine scolaire de quatre jours et demi? Sur le papier, ça semble séduisant, mais... Des cours le mercredi matin, des fins de cours anticipés les autres jours, cela signifie des heures de ménage et de garderie scolaire supplémentaire le mercredi matin et des activités tous les après-midi. C'est aussi probablement un service de cantine supplémentaire le mercredi. Et c'est une organisation à mettre en place pour articuler le temps scolaire du mercredi matin avec les activités associatives, culturelles, sportives, du mercredi après-midi.

Or tandis que l'état jacobin retrouve ses vieilles habitudes et réorganise de manière unilatérale le temps scolaire, il revient aux communes d'organiser et de financer le temps périscolaire. Le financement versé par l'état ne sera que très partiel. Mais ceux qui hier auraient hurlé au désengagement s'exécutent maintenant.

Le coût ne sera pas nul, certains avançant le chiffre de 150 € par élève et par an. Il y avait à la rentrée plus de 1000 élèves de maternelle et de primaire dans les quatre écoles publiques de la commune ce qui laisse imaginer l'effort nécessaire. D'autant qu'au coût assumé directement par la commune pour les écoles publiques, devra s'ajouter la revalorisation du forfait pour les près de 500 élèves des écoles privées, dans les mêmes proportions. Joli casse-tête en perspective?

Les élus du groupe Générations Plouzané

Yves Du Buit, Yvonne Thomas, Hélène Bardan, Francis Le Bian, Françoise Gueneugues. www.generations-plouzane.fr

Notre dame des Landes: une résistance justifiée

Aucun des arguments avancés par les promoteurs du futur aéroport n'est vraiment crédible.

Désigné en 2011 meilleur aéroport Européen, « NantesAtlantique » est pourtant loin d'être saturé et pourrait accueillir le double de passagers. D'approche facile selon les pilotes, l'aéroport ne présente pas de dangérosité particulière selon la DGAC.

Surtout le projet proposé constitue une entorse au Grenelle de l'environnement en supprimant 2000 hectares de terres agricoles et naturelles. De plus les nuisances tant sonores qu'en émissions de CO2 ont fortement diminué ces dernières années alors que le trafic aérien est appelé à décliner.

Egalement il n'y aura pas de réel bonus pour l'emploi, car, outre la suppression de mille emplois liés à l'agriculture, les emplois de la future plate forme seront confiés pour l'essentiel par simple transfert à des personnels travaillant déjà sur Nantes Atlantique.

Ce projet pharaonique va en fait engloutir d'importants fonds publics qui auraient pu bénéficier à faire avancer la ligne TGV vers Brest pour accélérer le désenclavement de l'ouest Breton. La construction de Notre Dame des Landes va encore accentuer le fossé qui se creuse entre haute et basse Bretagne.

En vérité ce projet ne cache-t-il pas une volonté de faire main basse sur des centaines d'hectares aux portes de Nantes pour y développer des projets immobiliers! On veut déplacer un aéroport pour étendre la ville!

Le groupe centriste

Yves Pagès et Caroline Marquise

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
Buhez Plouzane
la vie de Plouzané

Calendrier des fêtes Roll ar goulioù

Février

Du mardi 12 au samedi 2 mars ..... **Drôles d'oiseaux *à la médiathèque* (exposition de photos artistiques d'oiseaux)**
Mardi 19 ..... Fest Noz de Skol Al Louarn, *Salle de Trémaïdic*
Vendredi 22 ..... Repas du Club Féminin, *Centre social du Bourg*
Samedi 23 ..... Loto de l'Amicale Laïque, *à la salle de Trémaïdic*
Mercredi 27 ..... **Ciné-juniors, *au Centre culturel François-Mitterrand***

Mars

Mercredi 6 ..... **Ciné-juniors, *Au Centre culturel François-Mitterrand***
Samedi 9 et dimanche 10 ..... Bourse à la puériculture de Ti Ar Bugelig, *à la salle de Trémaïdic*
Du lundi 11 au vendredi 22 ..... Exposition organisée par Lire à Plouzané, *au Centre culturel François-Mitterrand*
Mercredi 13 ..... **Fête de la Petite Jeunesse, *au Centre culturel François-Mitterrand***
Jeudi 14 ..... **Ciné-seniors, *au Centre culturel François-Mitterrand***
Vendredi 15 ..... Repas des Officiers mariniers, *à la salle de Trémaïdic*
Samedi 16 ..... **Auditions de l'école municipale de musique, *au Centre culturel François-Mitterrand***
Samedi 16 ..... Repas annuel du PAC MAC, *à la salle de Trémaïdic*
Samedi 16 ..... **Internet sans crainte, atelier pratique dédié aux parents, au médiapôle**
Samedi 16 et dimanche 17 ..... Stage de danse organisé par Méli Mélodie Danse, *à la salle de la Trinité*
Dimanche 17 ..... Repas de l'APE d'Anita Conti, *à la salle de Trémaïdic*
Mardi 19 et mercredi 20 ..... Bourse aux vêtements du Club Féminin, *à la salle de Trémaïdic* (mardi après-midi et mercredi matin)
Mardi 19 ..... Cérémonie civile organisée par la ville et la FNACA, *au monument aux Morts et à la salle du Bourg*
Du mercredi 20 au mercredi 26 ..... **Printemps de la musique : animations, concerts...**
Jeudi 21 ..... Braderie du Secours Populaire, *au local du Secours Populaire*
Du vendredi 22 au dimanche 24 ..... Bourse aux livres de La Courte Echelle, *à l'espace intergénérationnel Eric-Tabarly*
Samedi 23 ..... **Saison culturelle – Théâtre « Compter jusqu'à 100 » - Cie La Rigole (Brest), *au Centre culturel François-Mitterrand*, à 20h30**
Samedi 23 ..... Loto de l'APE de Coat Edern, *à la salle de Trémaïdic*
Dimanche 24 ..... Concert, *au foyer laïque*
Samedi 30 ..... Repas de Kroas Saliou bouge, *à la salle de Trémaïdic*
Samedi 30 ..... Printemps des jumelages, par l'OPEP, *au foyer laïque*

Avril

Lundi 1er ..... Loto du Vélo Club de Plouzané , *à la salle de Trémaïdic*
Samedi 6 ..... **Saison culturelle, Festival du théâtre d'improvisation « Subito !¡ 2013 » - Compagnie Impro Infini (Brest), *au Centre culturel François-Mitterrand*, à 20h30**
Samedi 6 ..... Loto du Dojo- Séïbukan, *à la salle de Trémaïdic*
Samedi 6 ..... Repas du Club des Ajoncs d'Or, *au Centre social du Bourg*
Jeudi 11 ..... **Ciné-seniors, *au Centre culturel François-Mitterrand***
Jeudi 11 ..... Braderie du Secours Populaire, *au local du Secours populaire*
Samedi 13 ..... Soirée Méli Mélodie Danse, *à la salle de la Trinité*
Dimanche 14 ..... **Concert de l'école municipale de musique, *au Fort du Dellec***
Dimanche 14 ..... Vide-greniers de l'APE du Bourg, *à la salle de Trémaïdic*
Vendredi 19 ..... **Soirée de prévention du CMJ, *au Centre culturel François-Mitterrand***
Vendredi 19 ..... Assemblée générale d'Alapage, *à la salle de Trémaïdic*
Jeudi 25 ..... **Ciné-juniors, *au Centre culturel François-Mitterrand***

Mai

Samedi 4 ..... Jeu « La famille s'amuse » organisé par La Courte Échelle, *au Fort du Dellec, à l'espace intergénérationnel Éric-Tabarly*, en cas de mauvaises conditions climatiques
Dimanche 5 ..... Première étape de la course cycliste L'Essor breton
Mercredi 8 ..... Cérémonie civile organisée par la Ville et la FNACA, *au monument aux Morts et à la salle municipale du Bourg*
Jeudi 9 ..... Challenge de l'Amitié organisé par le PAC Foot, *à la salle de Trémaïdic*
Mardi 14 ..... **Rencontre de CM2 et de 6ème avec l'auteur jeunesse Éric Simard, *à la médiathèque***
Jeudi 16 ..... **Ciné-seniors, *au centre culturel François-Mitterrand***
Jeudi 16 ..... Braderie du Secours Populaire, *au local du Secours Populaire*
Vendredi 24 et samedi 25 ..... Spectacle « Familles, je vous aime » Théâtre Mosaïque, *au centre culturel François-Mitterrand*
Dimanche 26 ..... **Harmoniades de l'école municipale de musique, *au Fort du Dellec, à la salle de Trémaïdic* en cas de mauvais conditions climatiques**
Du mardi 28 au samedi 1er ..... **Festival culturel Ados « À vos talents ! » : animations, concerts...**
Vendredi 31 ..... Assemblée générale du PAC Volley, *au centre social du Bourg*

Juin

Samedi 1er ..... **Fin du festival culturel Ados « À vos talents ! »**
Samedi 1er ..... Kermesse de Kroas Saliou Bouge
Samedi 1er ..... Loto du PAC Foot, *à la salle de Trémaïdic*
Mardi 4 ..... Repas et Fest Noz de Skol Al Louarn, *à la salle de Trémaïdic*
Jeudi 6 ..... Braderie du Secours Populaire, *au local du Secours Populaire*
Jeudi 6 ..... **Ciné-seniors, *au centre culturel François-Mitterrand***
Samedi 8 ..... **Auditions de l'école municipale de musique, *au centre culturel François-Mitterrand***
Samedi 8 ..... Assemblée générale du PAC FOOT, *à la salle de Trémaïdic*
Samedi 8 ..... Pique-nique des officiers mariniers, *au Fort du Dellec*
Samedi 8 ..... Repas du Club des Ajoncs d'Or, *au centre social du Bourg*
Samedi 8 ..... Kermesse de l'école de Coat-Edern
Dimanche 9 ..... Fête du club Aïkikaï, *au Fort du Dellec*
Du lundi 10 au mercredi 26 ..... Exposition organisée par « Lire à Plouzané », *au centre culturel François-Mitterrand*
Mercredi 12 ..... **Spectacles des ateliers municipaux de théâtre 6-8 ans et 8-10 ans, *au centre culturel François-Mitterrand***
Vendredi 14 et samedi 15 ..... **Spectacles des ateliers municipaux de théâtre 10-12 ans et 12-14 ans, *au centre culturel François-Mitterrand***
Samedi 15 ..... Tournoi de Gouren & Fest Noz, organisé par le Skol Gouren, *au Fort du Dellec*
Samedi 15 ..... Repas du Dojo-Séïbukan, *au centre social du Bourg*
Samedi 15 ..... Kermesse de l'école du Bourg
Samedi 15 ..... **Soirée Méli Mélodie Danse, *à la salle de la Trinité***
Mercredi 19 ..... **Spectacle de hip-hop, *au centre culturel François-Mitterrand***
Vendredi 21 et samedi 22 ..... **Spectacles des ateliers municipaux de théâtre 14-18 ans, *le lieu reste à définir***
Samedi 22 ..... Braderie du Secours Populaire, *local du Secours Populaire*
Samedi 22 ..... Kermesse de l'école Anita-Conti
Dimanche 23 ..... Journée familiale du PAC MAC, *au centre social du Bourg*
Mardi 25 ..... Randonnée des écoles organisée par l'Amicale Laïque
Vendredi 28 ..... **Saison culturelle – Spectacle participatif « Le premier jour » - Compagnie La Pointe du Jour (Brest), *lieu communiqué en mai***
Samedi 29 ..... Tournoi de pétanque de la section de l'Amicale Laïque
Samedi 29 ..... **Fête de la Jeunesse, *à la salle de Trémaïdic***
Dimanche 30 ..... **Concert de fin d'année de l'école municipale de musique, *au Fort du Dellec***

Plus d'infos sur
www.ville-plouzane.fr